



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
des affaires culturelles**

Affaire suivie par :

Tess Phok-Jeannot

UDAP 55

Tél : 03 29 79 93 85

Courriel : udap.meuse@culture.gouv.fr

Réf : TPJ/CP/2025-422

Bar-le-Duc, le 19/12/25

Copie : Mairie de Contrisson

Objet : Avis de l'architecte des Bâtiments de France sur la demande d'autorisation environnementale – Site 1 ArcelorMittal – CONTRISSON (MEUSE)

Madame VANHOUCHE,

Par courriel en date du 16 décembre 2025, vous m'interrogez dans le cadre de la demande d'autorisation environnementale du Site 1 Arcelor Mittal sur la commune de CONTRISSON (Meuse).

Le projet présenté s'inscrit dans le cadre de la trajectoire nationale de neutralité carbone. Le porteur de projet s'engage dans un programme de modernisation et de transition énergétique comprenant :

- Projet UVEB à horizon 2028-2031 : remplacement du séchage au gaz naturel par un procédé UV non thermique, réduisant d'environ 30 % les émissions de GES.
- Modernisation du traitement des eaux et réduction de la consommation d'eau : système plus performant pour maîtriser les rejets et optimiser l'utilisation de l'eau.
- Evolution progressive de la capacité de production, pouvant atteindre 600 000 tonnes par an à horizon de dix ans, sous réserve de l'évolution favorable des conditions économiques et politiques.

Après examen du dossier, il apparaît que les opérations projetées sont situées en dehors de tout secteur protégé et n'affectent ni un monument historique classé ou inscrit, ni ses abords au titre du code du patrimoine.

En conséquence, les projets envisagés n'ont pas d'impact sur le patrimoine protégé, tant au regard de leur implantation que de leur nature. Au vu de ces éléments, le service n'émet aucune observation sur le projet au titre de la protection des monuments historiques et de leurs abords.

En restant à votre disposition, veuillez recevoir, Monsieur, mes salutations distinguées

L'architecte des Bâtiments de France
Chef de l'unité départementale
De l'architecture et du patrimoine de la Meuse

Tess PHOK-JEANNOT